

MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE

RAPPORT

sur les Travaux de Fouilles et de Restauration

exécutés en 1919

Malgré les obstacles de toute sorte que nous a suscités la guerre mondiale, malgré les grèves, la cherté de la vie, le renchérissement de la main-d'œuvre et des matériaux, la crise des transports si défavorable aux travaux, le vent de paresse qui souffle partout, le Service des Monuments Historiques a maintenu fermement la direction de ses opérations de fouilles et de restauration que l'inspecteur général des Monuments Historiques, M. P. Boeswillwald, envoyé par le Ministère des Beaux-Arts, est venu visiter au mois d'octobre dernier.

Nos travaux se résument ainsi qu'il suit :

I. DÉPARTEMENT D'ALGER

- 1° *Tipaza* ;
- 2° *Tombeau de la Chrétienne* ;
- 3° *Cherchel* ;
- 4° *Taksebt et El-Achir*.

II. DÉPARTEMENT D'ORAN

- 5° *Oran* ;
- 6° *Tlemcen*.

III. DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

- 7° *Constantine* ;
- 8° *Tombeau de Massinissa (Souma)* ;
- 9° *Tébessa* ;
- 10° *Madaure* ;
- 11° *Lambèse* ;
- 12° *Djemila* ;
- 13° *Timgad*.

I. DÉPARTEMENT D'ALGER

1° TIPAZA

A Sainte-Salsa, M. Marcel Christoffe a procédé à quelques menus travaux de remise en état des joints de la partie des murs qui avait été remaniée lors de la consolidation de ces ruines en 1917.

Sous sa direction, M. Glénat a entrepris quelques fouilles aux abords du Forum. Ces fouilles, que nous entreprenons à nouveau, vont avoir pour objet le déblaiement de la partie des ruines de Tipaza qui se trouve entre la place publique et le phare.

Toutefois il importait de dégager tout d'abord un espace de terrain qui avait été laissé en attente et s'étendait entre le Forum et la basilique judiciaire. M. Glénat a commencé de fouiller cet espace et malheureusement n'y a jusqu'ici trouvé rien de bien intéressant.

La partie du sol à déblayer est une sorte de quadrilatère de 25 mètres de long (du Nord au Sud) et de 12 mètres de largeur moyenne (de l'Est à l'Ouest).

La moitié environ du quadrilatère a été fouillée. M. Glénat y a trouvé seulement deux alignements dans le sens du Nord au Sud, quelques fragments de pierre calcaire sans valeur, et un morceau d'une inscription double sur plaque de marbre blanc où l'on distingue seulement deux lettres : E et S.

2° TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE

Notre rapport de 1918 (page 19) indiquait que l'intention de notre service était de remonter les assises écroulées de plusieurs demi-colonnes du Mausolée des rois de Maurétanie, ainsi que la partie supérieure de la porte en pierre de l'Est et l'entablement servant de point de départ au grand cône qui recouvrait et recouvre encore en partie cet intéressant édifice. Ce programme a pu être exécuté en 1919, à notre entière satisfaction, par M. Marcel Christoffe, architecte du Gouvernement Général, qui s'est dévoué de tout cœur à ce travail difficile et exigeant une assiduité qu'il n'a pas marchandée.

Les deux demi-colonnes qui avoisinent à gauche la fausse porte avaient, au-dessus de leur base, dix de leurs assises. Nous en avons reposé deux autres, dont celle du chapiteau, à chacune d'elles. La colonne engagée, à droite de la porte, n'avait que huit, et celle qui la suit, que six assises ; M. Christoffe a pu compléter ces colonnes, ainsi qu'une cinquième, à gauche des deux mentionnées tout d'abord. De plus, l'entablement surmontant ces colonnes a été remplacé ; il se compose de deux assises de 0 m. 51 de haut et est, à proprement parler, plutôt une corniche architravée qu'un entablement, vu que la frise manque pour constituer régulièrement cette partie de l'ordonnance architecturale habituelle. L'assise de la corniche possède même une partie sans moulure de 0 m. 20 de haut, ce qui ne laisse à la corniche que 0 m. 31. Au-dessus, commence le premier gradin s'établissant à l'aplomb du nu de l'architrave, saillante de 0 m. 365 sur le nu du mur extérieur circulaire.

La corniche architravée et le premier rang des gradins ont été restitués dans la largeur d'une travée au-dessus des 2^e et 3^e colonnes à gauche de la porte. Ce travail, ainsi que la repose des demi-colonnes de droite, a impliqué le rétablissement du parement entier des tra-

vées entre colonnes jusqu'à la hauteur complète de celles-ci. Mais les opérations les plus difficiles, et qui font grand honneur à M. Christoffe, ont été celles du remontage d'un énorme fragment du panneau en pierre supérieur de la porte, qui était écroulé ; d'un pesant morceau du chambranle ou jambage de droite ; du linteau supérieur cassé en deux morceaux et de la corniche couronnant la porte (1).

Il a fallu s'y reprendre à plusieurs fois, pour placer bien exactement les moulures au-dessus les unes des autres, surtout étant donnés les moyens de levage quelque peu rudimentaires dont nous disposions.

Une remarque intéressante a été faite par M. Christoffe au sujet des trous de louve ménagés dans le lit de dessous du linteau. Cette pierre profonde de 1 m. 20 a ses trous de louve à 0 m. 40 du parement, ce qui devait donner forcément au levage une inclinaison de la pierre. Or, cette inclinaison, voulue, avait pour but de faciliter l'emboîtement, dans une cavité ou rainure, ménagée au-dessous du linteau, d'un tenon faisant partie du dessus du panneau de la porte. Ce tenon était taillé en queue d'aronde du côté interne seulement, disposition qui ne permettait l'emboîtement que si le linteau était présenté incliné, et qui assurait une stabilité absolue à l'ouvrage.

M. Christoffe n'a pas remarqué la présence de trous de louve dans d'autres pierres que ce linteau.

Le linteau porte une crossette et sa coupe est à remarquer : le joint d'en dessous est horizontal jusqu'à la moulure de la crossette et, à partir de cette dernière, il est à 45 degrés, juste sur la ligne de raccord des parties horizontales et verticales de la moulure de ladite crossette.

(1) Cette corniche, haute de 0,54, est ornée d'oves, de perles et de denticules.

Les chapiteaux ioniques des colonnes engagées qui accompagnent la porte ne sont pas traités de la même façon que les autres. Leurs volutes, dépourvues de coussinets, se retournent sur les côtés en se juxtaposant et en se présentant sur l'angle. Le dessous de ces volutes est décoré d'une rosace qui masque leur intersection. La face des chapiteaux est décorée de feuilles et de palmettes, entre les volutes.

Les autres chapiteaux possèdent un coussinet et leurs volutes sont reliées sur la face par une ligne ondulée telle qu'elle apparaît dans l'ionique grec.

Tous les chapiteaux ont leur partie inférieure encerclée par deux lignes de petits tores qui encadrent une série de rosaces représentant alternativement des fleurs et des feuillages.

L'ondulation qui apparaît au-dessous du tailloir des chapiteaux constitue à peu près le seul caractère hellénistique que présente le monument, dont le reste de la décoration est romain, ainsi que le démontrent : la mouluration de la corniche qui ne rappelle en rien le style grec, et encore moins la forme punique présentée par la gorge de couronnement du monument du Medracen, près de Batna ; la base des colonnes garnie, comme pour les colonnes romaines, de 2 tores, un gros et un petit, séparés par un cavet et ses filets ; la sculpture ornementale des rosaces et feuillages, etc.

Dans la partie Sud-Est des éboulements, M. Christoffe a déblayé environ quinze cents mètres cubes. Il a trouvé des queues d'aronde en bois recouvertes de plomb, d'autres entièrement en plomb. Les dimensions de celles en bois sont : 0 m. 045 d'épaisseur, 0 m. 245 de longueur et 0 m. 05 de large. Épaisseur centrale : 0 m. 04. Il faut compter 0 m. 003 à 0 m. 004 en plus pour l'épaisseur du plomb. Quant à celles qui étaient en métal, on observe les mêmes mesures.

3° CHERCHEL

Les fouilles et travaux exécutés par M. Glénat à Cherchel en 1919 ont eu lieu en deux endroits : le théâtre et l'amphithéâtre.

I. *Théâtre*. — Dans la partie Sud-Ouest des restes de ce monument antique, un mur de soutènement exigé par le génie militaire a été construit par nos soins sur une longueur de 17 mètres et d'une hauteur de 3 mètres ; une autre muraille de soutien, haute de 4 mètres et longue de 36 mètres, a été montée le long de la rue du Caire, c'est-à-dire sur le côté septentrional des ruines, avec des pierres sèches provenant de nos déblais. Les morceaux tombés dans l'orchestre et qui avaient servi à établir le podium, lorsque le théâtre fut transformé en amphithéâtre, ont été remis à leur place sur une longueur de 33 mètres et une hauteur variant entre 0 m. 80 et 1 m. 30.

Une barrière en fil de fer barbelé a été posée afin d'empêcher le public d'entrer sans permission dans les ruines et d'y jeter ou d'y déposer des ordures, ainsi que cela a lieu invariablement en pareil cas.

M. Glénat a également pris soin de classer et de mettre en ordre les nombreuses pierres de toutes sortes qui étaient restées un peu partout sur le terrain de fouilles.

II. *Amphithéâtre*. — Nous avons terminé cette année les déblais de cet édifice qui avaient été entrepris en 1918.

Il nous a fallu tout d'abord ouvrir un chemin des ruines à la route de Cherchel à Blida afin de pouvoir évacuer nos terres de déblai sans trop de difficultés. Sur ce parcours, nous avons trouvé les traces de constructions et d'un couloir souterrain, sur une longueur de 30 mètres et une largeur de 3 à 4 mètres. Ce couloir communique avec la canalisation dégagée l'an dernier et qui, partant de l'extrémité Est de l'arène, le long d'une citerne déjà

mentionnée (1), se dirigeait vers l'Ouest, puis, se coudant vers le Nord à peu près à moitié de l'axe longitudinal, avait 2 m. 50 de hauteur et 2 m. 10 de large. Elle était construite en moëllons et voûtée en plein cintre.

Des rainures verticales dont quatre sont encore très distinctes étaient ménagées dans les parois de la galerie. Ces rainures recevaient des dalles en pierre destinées à servir de barrage aux eaux.

L'entrée Nord de l'amphithéâtre que nous avons reconnue a conservé l'enduit de ses murs (2). Sur la paroi intérieure Ouest de cette entrée, on distingue des graffites représentant plusieurs cercles, de différentes dimensions, tracés à la pointe, et aussi une nef antique avec son gréement, la proue tournée vers la droite. Les cercles contiennent chacun une série de six demi-cercles tangents au centre du cercle enveloppant et constituant une sorte d'étoile à six branches.

Nous n'avons pas trouvé trace du podium, non plus que du sol de l'arène.

Partant ensuite de l'entrée Nord vers l'Est, M. Glénat se mit en devoir de dégager, sur près de 100 mètres de longueur, le pourtour extérieur de l'édifice.

Il put mettre au jour six voûtes rampantes sur lesquelles s'appuyaient les gradins de l'amphithéâtre.

En allant de l'Ouest à l'Est, la première qu'on rencontre a été brisée en deux fractions et est venue s'affaisser sur le mur extérieur côté Nord.

La deuxième couvre encore en partie un compartiment dans l'axe duquel était un mur séparatif qui s'arrêtait à 1 m. 40 du fond (mur Sud de la pièce). On entrait dans la division côté Ouest, mais l'autre était fermée. Le mur médian semble être monté jusqu'à la voûte qui, dans

(1) Voir rapport de 1918, p. 42.

(2) Sur le côté Est de l'entrée on a trouvé une pierre portant encore les entailles dans lesquelles se logeaient les barres de fermeture de la porte.

le fond, présente deux arêtes saillantes partant des angles de la pièce pour aboutir selon toute vraisemblance aux angles saillants du mur dont il reste 3 grandes assises de pierre.

La profondeur du compartiment était de 5 m. 70 ; sa largeur, au fond, mesurait 3 m. 45 ; ses deux divisions au droit du mur, 1 m. 40 chacune.

La troisième et la quatrième sont limitées vers le Sud (qui forme le fond) par un mur n'ayant que 1 m. 60 de hauteur. Leur profondeur est de 7 m. 55 ; leur largeur, de 3 m. 40. Séparées par un mur plein, elles avaient chacune une issue au Nord. Les voûtes ont conservé leur enduit ; elles sont en moellons ainsi que les murs qui, à l'endroit des portes, sont garnis de têtes en pierre de taille dans lesquelles étaient pratiquées des rainures verticales de 0 m. 11 de large sur 0 m. 065 de profondeur. Les murs étaient enduits intérieurement.

La cinquième est bien conservée sur une longueur de cinq mètres environ ; sa portée était de 2 m. 95. La chambre qu'elle couvrait était précédée, au Nord, par deux pièces communiquant entre elles au moyen d'une porte et, avec la chambre, par deux baies percées de chaque côté du mur séparant les pièces, dont celle placée à l'Ouest était fermée sur le dehors.

La sixième est effondrée et s'est abattue jusqu'à la baie par laquelle elle communiquait avec un vestibule disposé en avant, au Nord.

Viennent ensuite six compartiments dont la hauteur actuelle des murs diminue au fur et à mesure qu'on avance vers l'Est. La neuvième division constitue un vomitoire dont la longueur totale est de 12 m. 60 ; la largeur, au Nord, de 1 m. 80 ; et, à l'extrémité opposée, de 1 m. 15. Il allait jusqu'aux gradins. Le dessous de sa voûte affleurait le dessus du 8^e gradin et son sol était au niveau du 5^e. Une partie de la voûte existe encore.

Au cours de ces fouilles il n'a été trouvé que fort peu de fragments sculptés, et aucun texte épigraphique. Il ne s'ensuit pas toutefois que le résultat obtenu soit négligeable. Il est, au contraire, fort intéressant au point de vue de la construction, de l'aménagement des dessous du monument, de la structure des voûtes. Il constituera un attrait pour le public qui s'occupe plus aisément d'un ensemble de ruines que de textes dont le sens lui échappe le plus souvent ; en tout cas il fournira aux constructeurs des documents qui ont une valeur incontestable.

4° TAKSEBT ET EL-ACHIR

I. Taksebt. — Le village kabyle de Taksebt est bâti à l'extrémité du cap Tedlès, au milieu des ruines d'une ville importante.

Ces vestiges ont été fort maltraités par le fait de l'occupation prolongée d'une population s'étant servie de tous les matériaux de construction épars sur le sol, ce qui explique le manque presque absolu de documents écrits. De plus, l'administration algérienne n'a fait de réserves que pour une très petite superficie autour du Mausolée Ouest, de forme octogone et décoré de colonnes, appelé « phare » par les gens de la localité. Il y a dans le village des restes de bains romains, d'une chapelle et d'une église chrétiennes.

M. Louis Charrier, qui a déjà fait pour notre service d'intéressantes fouilles à Rapidum, se proposa, en 1919, d'entreprendre des recherches à Taksebt. Il fit quelques sondages autour d'un fragment de pilier situé au milieu des ruines de l'église, et put reconnaître une base de colonne encore en place ; deux chapiteaux de l'ordre corinthien (1) ; deux fragments d'une colonne de 2 m. 53 de hauteur, qui était adossée au mur, ainsi que le dé-

(1) Hauteur : 0^m55.

montre la sculpture des chapiteaux qui n'existe que sur 3 faces ; enfin une pierre de corniche assez riche avec consoles et rosaces. M. Charrier pense que ces restes qui sont d'une bonne époque appartenaient à un édifice païen sur l'emplacement duquel on construisit l'église à une époque de décadence.

Voulant ensuite explorer les abords des Thermes, M. Charrier s'en vit refuser la permission par le propriétaire du terrain (1).

II. El-Achir (Taourga). — Les traces d'une cité romano-berbère se dessinent sur le plateau rocheux d'El-Achir, dominant le village d'Horace-Vernet (douar Taourga). Ce lieu était occupé avant 1871 par une agglomération kabyle expropriée à la suite de l'insurrection. Le site est des plus pittoresques. Au flanc des pentes escarpées qui bordent le plateau, des escaliers taillés dans le roc subsistent encore. Des tombeaux, des chambres et même des rues de l'antique cité sont du même travail rupestre.

Le premier sondage opéré à El-Achir a mis au jour un bas-relief représentant un buste féminin avec la tête ornée d'un croissant. Un deuxième croissant surmonte le sujet. Au milieu de la pierre on voit l'extrémité droite d'un cadre mouluré dont le reste a disparu avec une cassure. Ce petit monument semble avoir été encastré dans le mur d'un sanctuaire.

A l'extrémité Nord-Ouest de la ruine, sur un terrain servant de culture, M. Charrier a trouvé un fragment de base de colonne ; une fouille pratiquée à un mètre de profondeur a révélé la présence d'un édifice, avec murs de grand appareil d'un mètre 20 centimètres d'épaisseur. On a trouvé : le fût entier d'une colonne, de 2 m. 60 de haut ; les deux fragments d'une seconde ; une base intacte ; deux grands chapiteaux de l'ordre ionique.

(1) Voir le rapport de M. Charrier sur ses fouilles de 1919.

II. DÉPARTEMENT D'ORAN

5° ORAN

M. Pellet, architecte du Gouvernement Général, a continué la restauration de l'intérieur de l'ancienne mosquée de Mohammed-el-Kebir, située dans le quartier de Kargentah. Les piliers et les arcades ont été remis en état et ensuite recouverts d'enduits.

A la mosquée de Sidi-el-Aouari, un tuyau de descente des eaux pluviales qui déparait la façade du minaret a été déplacé et disposé à l'intérieur avec toutes les précautions prises pour que la visite de ce conduit puisse être opérée chaque fois que cela sera nécessaire.

6° TLEMCEN

M. Pellet, qui a été nommé, le 18 janvier 1919, architecte ordinaire des Monuments Historiques en remplacement de M. Blanchot, décédé, a exécuté, sous notre direction, aux diverses mosquées de Tlemcen et à Sidi-bou-Médine tous les travaux d'entretien indispensables, tels que réfection d'enduits, réparations aux couvertures, peinture de menuiseries, réfection de dallages en mauvais état, etc.

Un des chemins, qui longe la façade latérale de la mosquée de Sidi-bou-Médine, et qui offre une pente assez considérable, a dû être pavé à nouveau et son escalier refait entièrement.

Nous avons également eu soin des édifices n'appartenant pas au culte musulman actif, tels que les tombeaux du bois de Boulogne et les minarets isolés.

Au Musée de Sidi-Aboul-Hacen, un logement pour le gardien a été aménagé.

A Mansourah, on a effectué des ouvrages de consolidation des murs de l'enceinte, des ruines de la mosquée, et du minaret lui-même.

III. DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

7° CONSTANTINE

Plusieurs travaux assez importants ont été exécutés en 1919 par M. Bonnell, architecte du Gouvernement Général, au palais d'Ahmed-bey, occupé par l'administration militaire.

Les peintures murales, les badigeonnages, les couvertures, et la préservation des balustrades en bois ont particulièrement été les objets de nos soins, ainsi que le menu entretien de cet intéressant édifice.

8° TOMBEAU DE MASSINISSA (SOUMA)

Il n'a pas été possible, cette année, de continuer la reconstitution du tombeau de Massinissa, désigné sous le nom de Souma, près du Kroubs.

Le défaut de main-d'œuvre et particulièrement de tailleurs de pierre a empêché la remise en train de ce travail qui exige beaucoup de soins, et une étude très attentive de tous les fragments qui gisent à pied-d'œuvre. Il nous faudra d'ailleurs opérer encore quelques fouilles, afin d'être bien sûrs que tous les morceaux appartenant au monument puissent être utilisés dans la reconstitution future.

Nous nous sommes contentés, faute de mieux, de procéder au ragréement des joints des assises déjà remontées et qui sont actuellement au nombre de douze.

9° TÉBESSA

M. Coggia, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées et conservateur du Musée de Tébessa, a entrepris en 1919, près de la porte de Constantine, divers sondages qui ont fait découvrir quelques inscriptions.

Mais le travail le plus important a consisté dans l'achè-

vement du déblaiement de la grande cour du Monastère byzantin appelé : « la basilique ». Ce déblaiement commencé en 1917 avait été interrompu en 1918. Le niveau du sol trouvé est, au Nord de l'édifice, une surface gauche déterminée par la ligne horizontale du sol des cellules (cote 3 m. 50 au-dessous du dallage de la grande avenue) et la ligne inclinée du sol des trois tours septentrionales. Le sol de la tour côté Est est à la cote — 3 m. 76 et celui de la tour côté Ouest est à 2 m. 40 plus bas.

La couche enlevée avait une épaisseur variant entre 1 m. 50 et 2 m. 90; et le cube transporté en 1919 en dehors de l'enceinte atteint 4.564 mètres.

A l'Ouest de la basilique, M. Coggia a fait niveler la partie déjà fouillée en enlevant une épaisseur moyenne de terre de 0 m. 15. Ayant constaté que le sol naturel n'était pas atteint, il a fait un sondage dans l'axe de l'église et à 18 mètres au Nord de la ligne extérieure des cellules. Jusqu'à 5 mètres de profondeur, on n'a trouvé qu'un amas de pierres de toutes sortes, taillées ou non, mélangées de terre, et des pans de murs de pierres brutes et de pierres taillées.

Un deuxième sondage pratiqué à 18 m. 50 du premier, sur l'alignement de la façade des cellules Ouest, a fait découvrir une excavation de 0 m. 75 sur 0 m. 80 dont les parois sont revêtues, sur une hauteur de 1 m. 20, de plaques de terre cuite en mauvais état. Le fond de cette excavation, qui contenait une petite quantité de charbon, est à 2 m. 60 de profondeur. On peut croire que c'était un petit four à poterie.

Près de la tour Nord-Ouest, M. Coggia a découvert une série de murs en pierres de taille et pierres brutes, constituant une série de salles dont le sol est en partie dallé ou bétonné. Par un escalier, dont il reste six marches, on accédait de ces pièces à une plateforme soutenue par un mur, en pierres brutes soigneusement hourdées au mortier de chaux, qui reliait les trois premiers éperons

du mur d'enceinte Ouest et se prolongeait jusqu'à la tour Nord-Ouest. La plateforme est à la cote — 5 m. 26 ; à divers niveaux, on a trouvé, un peu partout, de minces couches de débris de charbon et de cendres prouvant que ces installations, certainement édifiées après coup et à de basses époques, ont été incendiées plusieurs fois et à des dates très différentes.

Les salles exhumées n'ont pas de limites bien définies ; on en distingue toutefois deux principales : l'une, de 5 m. 30 de large sur 9 m. de long, avait son côté Nord entièrement ouvert sur une autre pièce longue de 10 m. 20 et large de 5 m. 70. A l'Est de l'escalier, est disposée une pièce de 4 m. 50 de large, dont les limites Nord et Sud n'ont pas été déterminées.

Outre ces travaux de fouilles, M. Coggia a procédé à la restitution de 190 mètres linéaires de marches du grand perron de la basilique, comprenant 16 degrés de 20 mètres de long. Cette restitution rend à ce bel escalier toute son ampleur et aura pour but d'en assurer la stabilité.

Au cours de ces fouilles, on n'a exhumé aucune inscription de quelque intérêt ; ce sont principalement des fragments de textes de tombeaux.

Nous remercions bien vivement M. Coggia pour le zèle et l'activité intelligente qu'il a déployés dans l'exécution de ces travaux de fouilles et de restauration des belles ruines du Monastère byzantin de l'antique Théveste.

10° MADAURE

Les fouilles de Madaure deviennent passionnantes ; aussi M. C. A. Joly y a-t-il donné tout son temps disponible et consacré le maximum de nos ressources financières.

1. *Théâtre.* — Le déblaiement de la cavea du Théâtre

a été achevé et nous sommes arrivés enfin au sol de l'orchestra, que nous avons trouvé dallé en pierre.

On a dégagé les 3 gradins peu élevés (0 m. 21 de hauteur) qui sont d'habitude réservés aux personnages de distinction, ainsi que les traces d'un balteus les séparant des degrés affectés au public.

Ceux-ci nous sont apparus au nombre de six, mais il y a lieu de remarquer que les deux du bas ne font qu'un. En effet, le premier degré, haut de 0 m. 60, n'a que 0 m. 26 de largeur, ce qui est suffisant pour la place des pieds, mais insuffisant pour s'asseoir.

Le deuxième gradin, comme les quatre qui suivent, a 0 m. 38 de hauteur et 0 m. 57 de large. Du gradin le plus haut découvert jusqu'au mur de la cavea, il n'y a que 1 m. 91, ce qui ne permettait que la place de 3 autres degrés, le dernier ayant 0 m. 20 de largeur de plus que les autres, fait explicable par le besoin d'une circulation de pourtour. Le nombre total des gradins du public était donc de huit, en comptant pour un seul les deux inférieurs.

Dans l'axe du théâtre, et de plain-pied avec le dessus du 3^e degré réservé de l'orchestra, on a mis au jour un passage, large de 1 m. 80 et de 2 m. 04 de hauteur (celle des 3 premiers gradins publics). Ce passage, déblayé jusqu'au mur circulaire, se présente élevé de 1 m. 20 environ au-dessus du sol extérieur; il en faut donc conclure qu'il y avait là un petit escalier de six à sept marches par lesquelles on accédait dans la cavea directement et sans les détours imposés par les entrées latérales.

Les amorces d'une autre porte apparaissent dans la partie Nord-Est du mur circulaire, à gauche de l'entrée médiane, mais nous n'avons pas trouvé d'issue, et, si elle a existé, elle a été ultérieurement masquée.

Vérification faite, la largeur du théâtre prise d'une paroi externe du mur circulaire à l'autre, autrement dit le diamètre, est de 33 m. 80 ; ce mur est double et d'une

épaisseur totale de 2 m. 80 (1). Le diamètre intérieur est donc de 28 m. 20.

En déblayant l'orchestra, M. Joly a naturellement dégagé, dans toute sa hauteur, la baie qui, dans les théâtres antiques, donnait accès aux entrées latérales faisant communiquer l'orchestra avec l'extérieur.

L'entourage de cette baie, au-dessus de laquelle se trouvait la tribune (*tribunal*), est construit, de chaque côté du monument, en belle pierre de taille (2). Au-dessus d'une imposte moulurée se développe un cintre en forme de segment de cercle et entouré d'une moulure d'encadrement rectangulaire. Ce cintre a été pratiqué dans un seul morceau qui constitue par conséquent un linteau. Il en est de même pour l'arcade reliant les services de la scène avec les *postscaenia*, avec cette différence toutefois que la courbe se rapproche davantage du plein-cintre.

Mais la baie latérale de l'orchestra s'ouvre sur un passage qui, à l'époque byzantine, fut muré, et il ne reste plus de vestiges des entrées latérales, ce qui n'a rien d'étonnant en présence du dédoublement qui fut alors donné au mur circulaire.

L'an dernier, le mur antérieur du pulpitum était encore enterré ; M. Joly l'a entièrement mis au jour cette année. Sa décoration apparaît assez pauvre ; aucune trace de colonnettes et, sauf une niche fort exiguë (3), ménagée dans l'axe, absence de renforcements soit demi-circulaires, soit rectangulaires dont nous avons vu tant d'exem-

(1) Cette épaisseur n'est pas uniforme, et cela s'explique par les remaniements qui ont dû avoir lieu. A certains endroits l'épaisseur du mur atteint 3 mètres.

(2) Dans notre rapport de 1917, page 42, alors que les déblais étaient peu avancés, nous avons pris la porte établie sur la scène pour celle de l'orchestra. Elles ont toutes deux 1^m50 de large.

(3) C'est plutôt un renforcement du mur, qui prend avec sa corniche et son socle la forme en segment de cercle dudit renforcement, large de 0^m85 et profond de 0^m22.

ples. Le mur est formé d'une seule pierre debout ; elle porte sa petite moulure de couronnement et celle de son socle.

A 5 m. 10 de l'axe et de chaque côté, nous avons relevé la présence d'un escalier dans une saignée ménagée dans la très petite épaisseur du mur qui n'est que de 0 m. 42. La disposition en est ingénieuse, car il n'était pas dans l'intention du constructeur de faire déborder les marches ni au delà de la paroi intérieure (à cause de la manœuvre du rideau) ni à l'extérieur, de peur d'encombrer le passage.

Or, le mur ayant 1 mètre de haut, il fallait loger 4 marches de 0 m. 25. Voici comment on opéra :

La première marche, large (1) de 0 m. 36 et longue de 0 m. 36, vint s'appliquer sur le mur à l'extérieur en ne débordant la moulure de socle que de 0 m. 16, cette moulure venant buter contre la marche.

La seconde, de même longueur, prit comme largeur l'épaisseur de la murette, soit 0 m. 42. La troisième, disposée sur le côté de la précédente et prise dans la même pierre, fut installée avec un giron de 0 m. 36, et l'épaisseur du mur, soit 0 m. 42, devint sa longueur, de telle sorte que la personne qui gravissait cet escalier se tournait sur le côté en passant de la 2^e à la 3^e marche et non plus en allant dans le sens transversal du mur, mais en se dirigeant dans le sens longitudinal.

Quant à la 4^e marche, pas de difficulté. Elle fit suite à la 3^e ou plutôt ce fut le mur lui-même qui servit de marche supérieure.

Pour arriver à cette solution, il a fallu donner à la saignée pratiquée dans la murette d'abord les 0 m. 56 de la longueur des deux premières marches, puis les 0 m. 36 du giron de la troisième, c'est-à-dire une largeur de 0 m. 92. Cette double direction de deux marches dans un

(1) La largeur est prise dans le sens du giron.

sens et des deux restantes dans un autre est à remarquer, au point de vue de l'économie de surface obtenue. La moulure de socle du petit mur vient affleurer le dessus de la première marche et, comme elle bute contre celle-ci, il s'ensuit qu'elle continue au droit de la 3^e, en franchissant une partie (0 m. 36) de la largeur de la saignée.

La disposition des deux escaliers est symétrique, les troisièmes et quatrièmes marches conduisant vers le milieu du monument.

Si du mur du pulpitum nous passons au pulpitum lui-même, c'est-à-dire à la plateforme qui supportait les acteurs, nous observons une série de trous, de section triangulaire, creusés, à quelques centimètres au-dessous du niveau de la plateforme, dans le mur servant de fondation au mur de scène. Ces trous, d'une section carrée de 0 m. 25, pour la plupart, recevaient les abouts des poutres portant le plancher du pulpitum ; l'autre extrémité desdites poutres reposait sur de petites piles en maçonnerie ou sur des poteaux de bois, afin que la tranchée nécessaire à la manœuvre du rideau fût ménagée suivant l'usage et la nécessité.

II. *Fort Byzantin et Forum.* — Dans notre rapport de 1918 (page 23), nous avons signalé la présence, dans le fort byzantin, d'une colonnade, et on pouvait se demander si ces colonnes avaient appartenu au portique postérieur du théâtre. Les fouilles exécutées cette année par M. Joly donneraient plutôt lieu à une autre supposition.

La continuation du portique oriental du forum trouvée à l'Est du Fort, la reconnaissance de l'angle Nord-Est de ce portique dont la partie septentrionale s'aligne avec la colonnade précitée, nous donne la certitude que cette dernière a appartenu au Forum, bien que, ainsi que nous l'avons mentionné déjà, il y ait de petites différences de mesures entre les colonnes trouvées dans le Fort et celles exhumées en dehors.

Mais ces différences indiquent que les colonnades n'ont

pas été construites en même temps, et il pourrait se faire que la découverte des substructions d'un édifice dans la partie Nord-Est du Fort ne dût pas être considérée comme sans rapport avec l'existence de la colonnade exhumée dans ce monument.

Cet édifice comprend deux salles de 4 m. 90 de large, se communiquant dans le sens de la longueur, qui est pour la pièce antérieure de 4 m. 50 et pour l'autre de 6 m. 30. Peut-être s'agit-il du pronaos et du naos d'un petit temple dont on croit bien trouver le symétrique vers le centre du Fort et qui aurait été, dans le principe, relié à cette seconde construction par la colonnade en question ? Ce ne sont là, bien entendu, que des hypothèses et nous les donnons comme telles.

La largeur de 4 m. 90 s'est trouvée réduite à 3 m. 70, et la longueur du naos de 6 m. 30 à 4 m. 92, par suite de l'installation, à l'intérieur de l'édifice, du gros mur du Fort sur les côtés Est et Nord. Les parois extérieures Est et Nord du petit monument devinrent celles de la forteresse et on voit très distinctement le glacis et la saillie du soubassement de celui-ci dépasser le parement de celle-là (à son angle Nord-Est).

Nous avons vu (rapport de 1918, pages 23 et 24) qu'un édifice sacré et la curie longeaient le portique oriental du Forum et qu'une rue, se dirigeant de l'Est à l'Ouest, bordait le flanc Nord de la Curie.

M. Joly poursuivait le déblaiement de ce côté Est de la place publique et, au lieu de bâtiments, il trouva une rue dallée formant retour d'angle sur la voie longeant la Curie et montant vers le Nord sur un parcours d'une vingtaine de mètres, correspondant au reste de la longueur du portique oriental du Forum.

A ce point commence le côté Nord de la place et une grande salle apparaît juste en face des premières travées du portique septentrional. C'était la basilique judiciaire, large d'environ 8 mètres, sur une longueur que nous ne

pouvons reconnaître à cause de la disparition du mur antérieur, mais qui était de plus de 20 mètres.

Dix piédestaux honorifiques, tels qu'on en voit dans les basiliques civiles de Timgad et de Djemila, sont encore restés : sept le long de la paroi intérieure Ouest ; trois contre le mur Est. Une faible partie du dallage en pierre a subsisté.

A l'époque byzantine, la salle a été, comme tant d'autres, convertie en écurie et des auges en pierre ont été installées sur deux rangs au milieu de la salle, avec couloir dans l'axe, servant aux gens de service à approvisionner les mangeoires.

Nous avons constaté la présence des restes d'une porte d'entrée dans la première travée, angle Nord-Est de la Basilique.

A 3 mètres plus au Nord, on voit les ruines d'une fontaine avec la clôture de pierre, large de 4 m. 30 sur 2 m. 10, de son bassin.

M. Joly croit avoir trouvé les vestiges d'un temple à Hercule, à 90 mètres environ au Sud du Fort, là où fut trouvée une inscription en l'honneur de ce demi-dieu. Attendons la suite des fouilles.

A l'angle de la grande voie décumane qui passe au Nord de la maison du Magistrat et du cardo conduisant au Forum, on voit sur le dallage les témoins irrécusables de l'existence ancienne d'un arc de triomphe ; les fondations seules restent. Il est presumable que les grosses colonnes, les chapiteaux que l'on voit surgir ou épars sur le sol dans les environs viennent de cet arc, ainsi qu'un claveau en bon état de conservation.

Si les crédits mis à notre disposition en 1920 nous le permettent, nous pensons opérer la recherche du Capitole, dont l'emplacement ne nous est pas encore révélé d'une façon certaine, dans le terrain qui fait face à l'élévation principale du fort byzantin, au Sud-Est de cette imposante construction.

II^o LAMBÈSE

Le directeur de la maison centrale, M. Decori, qui pendant plusieurs années avait bien voulu diriger nos fouilles de Lambèse, a dû changer de résidence et a eu pour successeur M. Lauzol qui a mis le même zèle et la même activité à la surveillance de nos travaux.

Malheureusement le terrain où nous pouvons opérer devient rare, des propriétés particulières nous environnant de tous côtés ; et nous avons, cette année, dégagé les ruines de ce qui nous restait encore de disponible, c'est-à-dire du sol s'étendant derrière le temple d'Esculape, au Nord, à l'Ouest, au Sud et au Sud-Est de ce monument. Les bains et les conduites d'eau abondent près du temple, ainsi que les bassins ; il faut dire que les eaux étaient abondantes à Lambèse, et les sources voisines, grâce aux montagnes boisées qui l'enserraient.

Nous avons tout d'abord découvert trois canalisations derrière la cella du temple : l'une se dirigeant du Sud au Nord ; l'autre de l'Est à l'Ouest, coupant la première à angle droit ; la troisième, parallèle à la deuxième et se coulant vers le Nord. Au Sud-Ouest, vastes espaces indéfinis, entourés de murs ; un grand bassin aux murs épais de 0 m. 80 et mesurant 9 mètres sur 5, et deux bâtiments d'inégale grandeur se terminant au Nord-Ouest chacun par un hémicycle. Au Nord, continuation de la conduite d'eau allant vers l'Est, deux bassins et quelques chambres aux contours indécis.

A peu de distance du temple (1), on a reconnu le plan d'une assez jolie maison ayant encore son atrium, un bassin de forme carrée et, au Nord de l'atrium, un tablinum, séparé de celui-ci par 3 entrecolonnements. A ce tablinum était annexé, côté Ouest, une salle légèrement surélevée et constituant une sorte de réduit, encore dallé en pierre et en mosaïque de marbre.

(1) Côté Ouest, à une quinzaine de mètres.

Cette mosaïque, large de 2 m. 75 sur 1 m. 28, est entourée d'une fine bordure de 0 m. 32 de large. Le pavage représente deux lignes superposées d'hexagones dont la dimension d'une pointe à l'autre est de 0 m. 605 ; les côtés ont 0 m. 285 de long. Au milieu de chaque figure, autre hexagone plus petit dont les angles sont réunis par des lignes à un cercle ou rosace centrale. On compte 5 hexagones dans la rangée inférieure, et 4 plus deux moitiés dans celle du haut.

Au Sud-Ouest de l'atrium, sous des dalles d'hypocauste en terre cuite, on a mis au jour plusieurs cadavres, ces dalles servant de couvercles à leurs tombes.

Plus au Sud, réservoir en pierre, bien construit.

Au Sud de l'édifice religieux, galerie de 3 m. 40 de large et de 35 mètres de long. Les constructions y attenantes ont été détruites, mais, à son extrémité orientale et au Sud-Est du temple, faisant suite à nos déblais de l'an dernier, nous avons exhumé des bains, fort joliment aménagés et comprenant :

Une salle de 6 m. 75 sur 7 m. 40, avec dallage en mosaïque. Sur le côté Sud de la salle, baie large de 4 m. 95, communiquant avec un caldarium (1), accompagné à l'Est et à l'Ouest par des alvei de forme demi-circulaire et de 4 m. 10 de diamètre ; on y descendait par 4 marches. En allant toujours vers le Sud, autre hypocauste ouvert sur le caldarium par 2 baies avec pilier central de section carrée, et également muni, à l'Est et à l'Ouest, de deux petits bassins demi-circulaires chauffés.

A la suite, nouvelle salle chaude garnie, au Sud, d'un hémicycle et séparée en deux parties égales, dans le sens du Nord au Sud, par des têtes de mur assez saillantes (l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest de la salle). Dans la première partie de ladite salle (2), alveus demi-circulaire

(1) Dallé en mosaïque.

(2) Partie ouest.

avec fornax, côté Est ; dans la deuxième, petit bassin rectangulaire chauffé dans les mêmes conditions.

Au Sud de ces bains, bassin et nombreuses conduites d'eau.

12° DJEMILA

Les travaux de fouilles et de restaurations à Djemila ont été les suivants au cours de l'année 1919 :

- I. Fouille des Grands Thermes (continuation).
- II. Fouille à l'Est du Capitole.
- III. Restauration d'une partie des Grands Thermes.
- IV. Restauration de l'arc du Cardo Maximus.
- V. Restauration d'une partie du temple du centre.
- VI. Pose de mosaïques au Musée.

I. Fouille des Grands Thermes (continuation). — Nous avons déjà donné dans notre rapport de 1917 (pages 78 et suivantes), et dans celui de 1918 (pages 63 et suivantes) la description de ce grand édifice balnéaire que chaque ville importante de l'Afrique romaine possédait et dont nous avons des exemples caractéristiques à Cherchel, à Tipasa, à Timgad, à Lambèse, à Madaure, à Guelma, etc.

La partie du monument qui a été découverte en 1919 est celle du Sud-Ouest et notre tâche n'est pas encore terminée, car il existe encore dans la fraction septentrionale des Thermes une série de salles basses à exhumer sous la cour dallée s'étendant devant celle des faces latérales qui était la plus accessible et la seule visible de l'ensemble de la ville.

Au cours des déblais de cette année, nous espérons trouver au Sud les mêmes dispositions qu'au Nord ; tout nous faisait croire à une symétrie absolue par rapport au grand axe longitudinal tracé de l'Est à l'Ouest et traversant le cardo prolongé au Sud de la cité.

Or, si nous avons bien dégagé au Sud le même apody-

lerium terminé par un mur demi-circulaire ; le même dégagement voûté en arêtes et faisant communiquer cette salle avec un tepidarium nouveau ; la même galerie de service pour le chauffage avec les mêmes fourneaux pareillement disposés, nous avons pu constater la suppression de l'elaeothesium, du petit hypocauste placé en face de l'étuve et de l'autre côté du passage de service, et enfin du dégagement reliant ces deux pièces.

Mais leurs amorces et têtes de mur subsistent ; la niche de l'elaeothesium est restée ménagée dans la paroi extérieure du mur Sud du tepidarium Sud, comme elle existe dans le mur Nord de la chambre tiède septentrionale, et cela nous indique d'une façon certaine que ces 3 distributions de l'édifice ont été démolies à une certaine époque, pour un motif inconnu.

La cour de service donnant entrée au Sud à la galerie de chauffage placée sur le flanc Ouest des bains n'a pas la même forme que la cour Nord dont l'angle Nord-Ouest est abattu ; la cour méridionale a ses côtés Ouest et Sud perpendiculaires l'un à l'autre et ses dimensions sont de 16 m. 85 sur 5 m. 80 de largeur, sauf à l'endroit où la galerie fait un coude et réduit cette largeur à 2 m. 85.

Les murs de ladite cour Sud, épais de 1 m. 10, sont encore très élevés ; le long du mur Ouest, nous avons découvert un réservoir de plan rectangulaire avec murs de 1 m. 10 d'épaisseur et mesurant 3 mètres sur 6 m. 40. Un contrefort de soutien appuie le côté Nord de ce bassin, là où cela était le plus nécessaire, c'est-à-dire dans le sens de la déclivité générale du terrain.

Toute la façade méridionale des Thermes est bordée par un étroit couloir donnant accès par 3 baies à l'établissement :

La première n'est autre que l'ouverture du fourneau qui procurait la chaleur au petit hypocauste détruit disposé en face de l'étuve ; les jambages du fornax existent encore.

La deuxième s'ouvre sur le dégagement voûté en arêtes et placé entre le tepidarium et l'apodyterium.

La troisième, enfin, était ménagée à l'extrémité demi-circulaire de cette dernière salle.

Le couloir, large de 2 m. 10 au droit du réservoir où il commence, est muni de deux marches qu'on descend à son entrée ; cinq mètres plus loin, se trouve un escalier de 7 marches et une largeur de 1 m. 60 ; au droit du milieu de la cour, encore deux marches descendantes, et à l'extrémité Est de celle-ci, deux derniers degrés avec une largeur de 1 mètre seulement.

Le mur Sud de la ruelle continue sans interruption jusqu'en face de l'entrée du petit dégagement voûté ; là il se retourne au Sud sur 2 m. 50 de long et reprend une direction oblique en passant à 1 m. 82 du côté demi-circulaire de l'apodyterium pour aboutir à la petite fontaine disposée à l'angle Sud-Est des Thermes, avec une largeur de 2 m. 38. A cet endroit, le couloir devient une impasse, la fontaine ayant visiblement été installée sans qu'on se soit préoccupé de ménager à la ruelle sa communication avec le cardo. Nous avons un exemple analogue de cette pratique bizarre à Timgad, sur le côté Ouest du Cardo Maximus Sud, mais avec une fontaine et une voie bien plus importantes comme dimensions. Le couloir a conservé intact son dallage en pierre.

La galerie de chauffage dont nous avons déjà parlé dans notre rapport de 1917, page 88, était voûtée en berceau, entrecoupé de onze voûtes d'arêtes ; elle partait du côté Ouest du tepidarium Nord, passait entre l'étuve au Nord et le petit hypocauste au Sud, montrait une entrée sur la cour de service septentrionale, faisait un coude de 3 mètres du Nord au Sud, longeait l'alveus Nord du grand caldarium, reprenant la direction Nord-Sud devant le bassin chaud central et les deux cheminées flanquant cette salle à l'Ouest, se retournait le long

de l'alveus méridional, puis, après avoir repris le coude de 3 mètres à l'angle de l'étuve Sud, venait aboutir à la chambre tiède symétrique de la première. Sur ce parcours, on compte les 3 fourneaux du départ desservant tepidarium, petit hypocauste et étuve au Nord ; les 3 de l'arrivée (1), au Sud ; les 2 fours des grandes cheminées, et un fornax spécial pour l'alveus médian.

Au-dessus de ce fornax, et sur une longueur de 5 m. 20, la voûte s'abaisse brusquement de 0 m. 80. Nous ne saurions en donner la raison ; dans l'axe de l'alveus se dessine une voûte d'arêtes qui se répète devant les cheminées, ainsi qu'aux angles rentrants et saillants de la galerie ; enfin, aux extrémités de départ et d'arrivée.

La couverture du couloir est en terrasse recouverte d'une mosaïque grossière de ton noir, comme aux grands Thermes de Timgad. L'éclairage et l'aération étaient assurés au moyen de vides ménagés dans la voûte. Ces soupiraux, dont nous avons retrouvé l'une des pierres ajourées, mesuraient 0 m. 50 au carré. Au centre, une rosace à 6 feuilles pleines, les intervalles entre ces feuilles restant vides ; dans chacun des 4 axes, segment de cercle à jour tournant sa convexité vers le centre ; enfin, aux 4 angles, quart de cercle vide ; au total, 14 jours ménagés dans la pierre.

Ces petites fenêtres horizontales semblent avoir été au nombre de onze, autant qu'on en peut juger d'après les traces qui sont restées et en tenant compte des parties de la voûte, peu importantes d'ailleurs, qui ont disparu, au droit des angles saillants des deux étuves.

II. — *Fouille à l'Est du Capitole.* — En cherchant à dégager le mur en pierre de taille qui limite la Curie, à l'Est de celle-ci et du temple de Jupiter Capitolin, nos

(1) Nous avons dit plus haut que les jambages du fornax de l'hypocauste détruit ont subsisté.

travailleurs ont eu la bonne fortune de mettre au jour une mosaïque contenant une inscription qui nous a révélé que là se trouvaient les restes des bains appartenant à un riche citoyen de Djemila, nommé Terentius Donatus.

Poursuivant nos recherches, nous avons trouvé les traces de deux piscines, malheureusement en assez mauvais état. Les déblais seront continués l'an prochain.

III. *Restauration d'une partie des grands Thermes.* — M. de Saillan, inspecteur des travaux de fouilles de Djemila, dont la diligence n'est jamais en défaut, et notre contremaître Aliara ont, sur nos indications, procédé à des ouvrages de consolidation dans les parties des grands Thermes qui étaient les plus menaçantes. On a reposé et cimenté avec soin les placages de marbre mouluré qui décoraient les chambres tièdes et s'étaient en partie détachés. La terrasse ou plutôt le portique élevé qui borde l'établissement à l'Est a été reprise et mise à l'abri des éboulements futurs ; de plus, le perron de 17 marches disposé à l'extrémité Nord du portique a été remonté et complété.

Les deux colonnes du côté Est du frigidarium, disposées devant la grande piscine, ont été redressées avec leurs chapiteaux ioniques (voir rapport de 1917, page 82) ; les 4 arcs plein-cintre des grandes baies de la salle des exercices, larges de 3 m. 10, ont été restitués, tous les claveaux de pierre ayant été retrouvés et mis de côté avec soin en vue de cette réfection.

IV. *Restauration de l'arc du Cardo Maximus.* — Dans notre rapport de 1918, page 62, nous avons émis l'opinion que nous pourrions remonter en partie l'arc qui traverse le Cardo à l'angle Sud-Ouest du prétoire de la basilique judiciaire, lorsque nous aurons réuni à pied-d'œuvre les éléments de cet arc.

Or nous avons été assez heureux pour retrouver la tota-

lité des morceaux de pierre et des assises qui composaient ce monument. Notre contremaître a donc pu entreprendre et réaliser la restitution entière de la belle porte, dont l'effet au milieu des ruines est saisissant.

Ses dimensions sont de 9 m. 72 de largeur ; de 7 m. 40 de haut ; le vide a 4 m. 50 de large et 5 m. 75 de hauteur. Les demi-colonnes ont un diamètre de 0,77 ; elles sont de l'ordre corinthien avec un chapiteau de 0,75 de haut. La corniche est très ornementée et composée de deux assises ; elle fait ressaut, ainsi que le reste de l'entablement, au-dessus des demi-colonnes.

La mouluration de l'archivolte à la face Nord est différente de celle de la face Sud. L'épaisseur de l'arc, non compris la saillie des demi-colonnes qui existent de chaque côté, est de 1 m. 54.

V. Restauration d'une partie du temple du centre. — Deux principaux travaux de restauration ont été exécutés en 1919 au temple situé au Sud du Forum du Capitole :

Le premier a consisté dans le rétablissement des marches du perron qui précédait le pronaos. Ce perron, large de 6 m. 30 sur 3 m. 85 de profondeur, n'était pas encadré par le prolongement du soubassement du temple, comme cela avait lieu presque toujours pour les édifices de ce genre. Les marches étaient coupées net sur les côtés, suivant un plan vertical, sans balustrade, ni bordure.

Nous espérons pouvoir redresser une partie des 6 colonnes de granit, de 0 m. 50 de diamètre, qui encadraient le pronaos. La porte de la cella aussi sera remise en place ; ses éléments ont été déjà rassemblés dans la cour, au bas de l'escalier.

Le second ouvrage de restauration comprend le remontage de la porte à crossettes qui se trouvait dans l'angle Sud-Est du péribole du temple. Dans la hauteur du vide de la baie on compte 7 assises du mur, mais les jam-

bages de la porte, de 0 m. 40 de large sur 0 m. 65 d'épaisseur, n'étaient qu'en deux morceaux. Le linteau était pris dans une seule pierre.

La largeur de la baie, qui était de 2 m. 73, se trouve, par suite du rétablissement des montants en pierre, réduite à 1 m. 93.

Une assise a été replacée au-dessus du linteau, ce qui donne actuellement au mur d'enceinte un ensemble de 9 assises au droit de la porte restaurée.

VI. Pose de mosaïques au Musée. — La pose des mosaïques de dallage de nos ruines a été effectuée à l'extérieur et à l'intérieur du Musée.

1° *Extérieur.* — Sur le mur Est de l'ancienne salle, M. de Saillan a fait placer le dallage bien conservé du tablinum de la maison située à l'Est et en contrebas du Capitole. Cette mosaïque est entourée d'une grande bordure se composant de rubans ondulés dont la convexité est tangente alternativement à la ligne intérieure et à la ligne extérieure de la bordure. Dans les espaces libres laissés entre les ondulations, une demi-rosace de feuillages est ménagée (1), tons blanc et rose sur fond noir.

Aux 4 angles, l'enroulement prenant une forme presque entièrement circulaire, la rosace est entière ; d'un autre dessin que les premières, elle comporte 8 feuilles, toujours blanches et roses sur fond noir.

Une petite et deuxième bordure intérieure est faite d'entrelacs de mêmes tons et de même fond ; elle est séparée de la première par un large filet blanc de 3 cubes juxtaposés. Une troisième bordure comprend un filet rouge de 4 cubes entre deux filets blancs. Enfin, 4° encadrement avec deux filets noirs.

Dans le corps de la mosaïque on voit des carrés au nombre de 7 en hauteur et de 8 en largeur, soit 56 motifs composés de : rosace centrale à 4 feuilles enveloppant

(1) Il y en a 13 dans la hauteur ; autant, dans la largeur.

autant de fleurs, sur fond noir ; premier encadrement intérieur jaune puis filet rouge, bordure blanche et filet extérieur noir. Ces différents carrés sont compris dans un réseau de figures géométriques obtenues de la façon suivante : deux lignes parallèles qui sont appuyées sur les côtés de chaque carré ; puis partent des angles de ces carrés des lignes en diagonale qui s'entrecroisent et donnent à la figure géométrique deux extrémités en pointes saillantes ; dans l'espace compris entre les parallèles, tige centrale disposée dans le même sens et portant de menues feuilles et fleurs.

Sur la face Sud de la même salle, et sur le retour Est de la nouvelle, on a plaqué la mosaïque de la grande pièce des exercices des Grands Thermes, laquelle comprend un semis de motifs circulaires alternant avec des carrés dans les directions verticales, horizontales et diagonales. Dans les espaces laissés libres entre ces ronds et ces carrés, il y a des sortes de triangles curvilignes, concaves à l'extérieur, et dont les pointes s'enroulent en deux volutes chacune. Les médaillons circulaires portent une rosace centrale bleue, rose et blanche, entourée de feuillages sur fond noir et bordée par des filets blancs, rouges et noirs. Les carrés, qui se présentent verticalement et horizontalement dans le sens de la diagonale, contiennent 4 fleurs stylisées avec intervalles de feuilles ; fond noir, fleurs blanches et jaunes ; bordures en filets rouges et blancs.

Les triangles contiennent une fleur blanche et jaune à 3 branches avec filets gris sur fond noir. Les volutes se déroulent en rinceaux ornés d'élégantes feuilles noires et rouges ; le tout sur fond blanc.

2° *Intérieur*. — Sur la paroi Sud de la nouvelle salle, a été placée une bonne partie du dallage du frigidarium des Grands Thermes. Cette mosaïque a déjà été décrite dans notre rapport de 1917, pages 83 et 84.

(1) Voir Rapport de 1917, page 80.

On y a également placé les deux mosaïques qui étaient disposées devant les petites piscines : ce sont des dessins en chevrons, avec bordure ornementée en sorte de grecque ; la bande en bâtons rompus qui se trouvait devant la grande piscine entre les colonnes ; enfin le seuil de la porte conduisant au caldarium situé longitudinalement en face de cette piscine.

Sur la face Nord de la même salle du Musée, on a placé un médaillon provenant de la basilique chrétienne, angle Sud-Ouest, bas côté Sud. Au centre se trouve un sanglier sautant au-dessus d'une broussaille.

Ces diverses mosaïques, enlevées avec soin et lorsque le temps est sec, par morceaux repérés, sont facilement raccordées sur place par un ouvrier spécialement instruit à cet effet.

La nouvelle route de Saint-Arnaud à Fedj-M'Zala avec embranchement sur Djemila a été enfin livrée à la circulation en 1919. C'est une facilité nouvelle pour la visite de nos belles ruines.

13° TIMGAD

Les travaux et découvertes de Timgad pendant l'année 1919 se classent de la façon suivante :

- I. Entretien des ruines.
- II. Restaurations diverses.
- III. Découverte de voies.
- IV. — de maisons et d'un oratoire chrétien.
- V. Pose de mosaïques au Musée.

I. *Entretien des ruines.* — Le travail de nettoyage des voies, l'enlèvement dans les joints des dalles de toutes les herbes très denses qui poussent avec une rapidité et une intensité extraordinaires, la destruction par la bêche ou par l'incendie des végétations recouvrant les espaces de terres dégarnis de pierres, sont toujours l'objet de nos soins incessants et absorbent une partie malheureu-

sement assez importante du crédit mis à notre disposition chaque année.

A ces opérations de désherbage qui sont plus dispendieuses qu'on ne le croit, il faut ajouter la réparation des chaperons de murs qu'il est presque impossible de protéger efficacement contre les gelées de la mauvaise saison.

Enfin il nous faut encore relever les petites piles en briques des hypocaustes des nombreux édifices balnéaires de Timgad, qui sont renversés soit par les ouragans, soit par des animaux errant dans les ruines, soit par la malveillance d'indigènes ou de gamins désœuvrés.

II. *Restaurations diverses.* — Nos travailleurs ont pu remettre en place les marches du portique bordant le côté Sud du Decumanus Maximus Est, en face des Thermes Est.

Ils ont également pu restituer au temple du Génie de la Colonie une bonne partie des 16 marches qui composaient le perron donnant accès au pronaos de cet édifice sacré. C'est sur ce perron, on s'en souvient, qu'étaient installées, avec les entailles nécessaires, les bases honorifiques portant les inscriptions de Jupiter, Junon, Minerve, Bacchus.

La voie Nord-Sud qui, partant de l'arc dit de Trajan, se termine presque en face des Thermes des Filadelfes, dans la partie Nord-Ouest de la cité, et constitue le boulevard occidental de cette dernière, était garnie d'un escalier de 6 marches qui se trouvaient à 50 mètres environ de l'arc de triomphe et avaient 5 m. 60 de largeur. Nous avons pu rétablir cet escalier et maintenir dorénavant les terres de la voie qui glissaient du côté Nord.

En plus de ces remises en état, nous avons relevé quelques-uns des 18 piliers ou colonnes du portique extérieur Ouest découvert en 1918, à 13 mètres environ du mur d'enceinte occidental de la cité, et nous avons achevé l'enlèvement des murs berbères hourdés en terre commencé l'an dernier.

La restauration des édifices particuliers n'a pas été non plus négligée. Notre attention s'est portée sur deux immeubles situés du côté Nord du Decumanus Maximus Ouest déjà partiellement consolidés en 1918, et sur deux îlots placés de l'autre côté de cette voie.

Le premier immeuble est séparé du flanc occidental de l'enceinte du temple du Génie de la Colonie par une cour ou espace dallé, communiquant avec la voie et garni d'une fontaine hexagonale. Derrière cette cour, un mur percé d'une porte limite un second espace, large d'une dizaine de mètres en moyenne et s'étendant vers le Nord.

En avant de l'immeuble, un portique à 6 travées avec 7 piliers de section carrée abritait 4 boutiques dont une plus grande que les autres.

En arrière se trouvent un atrium séparé par 3 entrecolonnements d'un tablinum ayant conservé son dallage de pierre ; un puits avec sa margelle existant encore dans l'atrium ; un couloir divisé en deux, et une salle oblongue dallée de 7 m. 80 sur 2 m. 70 contiguë à une chambre disposée sur son côté oriental et adossée au mur séparatif des 2 cours.

Viennent ensuite 4 petites pièces parmi lesquelles une, de forme demi-circulaire, s'ouvrait par 3 entrecolonnements sur une salle de 8 m. de large sur 3 m. 50 de profondeur.

Au Nord de ces distributions un long et étroit couloir précédé d'une marche avait son entrée sur la cour-arrière et menait directement à un second immeuble situé à l'Ouest de celui que nous venons de décrire. De cette 2^e construction faisait partie une vaste salle disposée au Nord du couloir et s'ouvrant par une large porte sur la cour ; une colonne avec 2 entrecolonnements la divisait en 2 parties.

La maison s'alignant sur le Decumanus à l'Ouest de la précédente avait, elle aussi, un portique de 6 travées,

que portaient 4 colonnes et 4 piliers carrés, deux de ces piles étant doubles. Quatre vastes boutiques avaient accès au portique ; elles étaient garnies chacune d'une arrière-boutique, et l'une d'entre elles possédait une sorte de vestibule formé par 2 colonnes distantes du mur antérieur de 1 m. 70.

Au Nord des 4 magasins, atrium dallé avec 2 galeries et 4 colonnes, tablinum au fond et couloir adjacent à celui-ci. Dans la partie occidentale de l'immeuble, on distingue 7 autres chambres et une 2^e cour derrière le tablinum.

Les deux îlots placés sur le côté Sud du Decumanus Maximus Ouest et remis en état sont séparés par une rue pavée en biais de 5 m. de largeur en moyenne.

Le premier, adossé au flanc Ouest du marché aux vêtements, était limité, au Sud, par une ruelle (1) qui le séparait des thermes du marché de Sertius. Un portique à 7 travées, avec 6 colonnes et deux piliers de section carrée, abritait 3 petites boutiques ouvertes sur le portique et communiquant avec 5 pièces de dépôt ; et aussi 2 vastes magasins flanqués au Sud d'une grande salle mesurant 4 m. 75 sur 12 m. 85. Dans l'un de ces magasins on a trouvé un sarcophage (2 m. 50 sur 0 m. 60).

A l'angle Nord-Est de cette maison, qui servait certainement au commerce, a été rétabli le joli escalier de 6 marches dont nous avons parlé dans notre rapport de 1918 (2).

Le deuxième îlot qu'il nous reste à décrire avait sur la grande voie un portique à 7 travées avec 6 colonnes et 2 piliers carrés dont un double (3).

On y distingue 5 boutiques communiquant par une baie avec le portique, autant d'arrière-boutiques, et, au Sud de celles-ci, 8 autres salles dont 2 ouvertes sur la rue

(1) Largeur moyenne de cette ruelle : 2^m60.

(2) Page 77.

(3) Celui de l'angle Nord-Ouest.

orientale et 2 sur la voie Sud. Cette dernière a perdu son dallage.

Enfin, pour compléter l'énumération de nos travaux de restauration, nous mentionnerons la réfection du mur Sud de la Bibliothèque, dont la partie supérieure s'était effondrée.

III. *Découverte de voies.* — Une découverte intéressante a eu lieu à Timgad au cours des déblais opérés en 1919 ; c'est celle d'une grande voie que nous avons exhumée à 16 mètres environ au Nord du mur d'enceinte de la Cité, au Nord-Ouest de la porte secondaire Nord.

Cette voie recouverte de dalles inclinées, dans la direction Nord-Est Sud-Ouest, a conservé son trottoir Nord, mais celui du côté Sud a disparu, ainsi qu'une partie du dallage, pour faire place à des constructions de basse époque.

La longueur déblayée est d'environ 80 mètres ; la largeur varie entre 6 m. 40 et 9 m. 80, si l'on compte comme voie une partie de terre non recouverte de dallage et faisant suite à celui-ci ; mais la véritable largeur primitive, avant l'arrachement de la partie méridionale des dalles, devait être de 7 m., y compris un égout de 1 m. 80 de largeur. Les dalles en grès qui recouvrent l'égout ont une longueur qui varie entre 1 m. 60 et 2 m. 35, avec largeur de 0 m. 40 à 0 m. 90.

Comme dans bien des voies de Timgad le dallage s'est affaissé de chaque côté de l'égout qui étant établi sur fondations n'a pas tassé comme le reste.

Cet affaissement atteint à certains endroits jusqu'à 0 m. 50 de hauteur.

Il est à remarquer que les dalles surmontant l'égout sont par places légèrement taillées en dos d'âne.

A l'extrémité occidentale de la voie, on aperçoit encore, tracée à la pointe, la ligne d'axe de la rue qui a servi à son tracé. Là aussi elle change de direction, affecte la forme courbe et remonte au Nord. Des déblais à venir

nous donneront probablement le reste de son parcours, qui paraît devoir côtoyer le flanc Ouest des Thermes des Filadelfes.

Or la voie semble avoir été établie pour donner accès à ce monument, ainsi que l'indiquent les traces et les restes de colonnes que nous avons trouvés le long de la bordure de la voie, sur une trentaine de mètres de long, dans la fraction occidentale de la rue.

Il y avait là, sans aucun doute, un portique d'entrée ; une dépression du trottoir taillé en creux de 0 m. 07 sur une longueur de 3 m. 08 démontre que la porte se trouvait à cet endroit, entre le 3^e et le 4^e des 8 piliers retrouvés du portique. Deux autres colonnes disposées à 3 mètres en arrière de chaque côté de la dépression du trottoir accusent encore la présence de ladite porte. Il y aura donc intérêt à dégager entièrement l'espace compris entre le mur Sud des Thermes des Filadelfes et la rangée de colonnes, afin de voir s'il ne reste pas là des vestiges d'un grand vestibule ou de salles par lesquelles on pénétrait dans l'établissement.

Les constructions déblayées entre la voie et le mur d'enceinte Nord de la cité n'offrent rien de particulier. On remarque 4 murs se dirigeant du Nord au Sud et donnant 4 grands espaces vides qui devaient certainement être subdivisés en salles de dimensions moindres.

Tout l'intérêt de la découverte réside donc dans l'accès que donnait aux Thermes des Filadelfes la voie exhumée.

IV. *Découverte de Maisons et d'un Oratoire chrétien.* —

En 1918 nous avons fouillé la partie des ruines de la cité qui était située dans le quartier Nord-Ouest, à l'Ouest du mur d'enceinte. En 1919, nous avons déblayé les constructions encore enfouies dans le sol et disposées à l'Est de ce mur. La longueur dégagée est d'une centaine de mètres sur une moyenne de 11 mètres de largeur ; l'épaisseur qu'avaient les bâtiments donnant sur le côté

occidental du boulevard Ouest de la cité était primitivement de 9 mètres, mais il y eut des emprises faites sur la voie à diverses époques et la largeur de celle-ci, qui était de 6 mètres, fut réduite à certains endroits dans des proportions importantes, comme nous allons le voir.

Les constructions mises au jour cette année commencent à 54 mètres au Nord de la face latérale septentrionale de l'arc de triomphe. En nous dirigeant du Sud au Nord nous rencontrons :

Un vestibule de 7 m. 90 sur 3 m. 40 desservant deux salles dont une a conservé des mangeoires en pierre pour les chevaux ;

Une pièce de 8 m. 50 sur 4 m. 40 divisée en 2 parties dans le sens de la plus grande dimension par trois piliers s'alignant du Nord au Sud ;

Deux chambres juxtaposées : la première donnant sur le boulevard avec 2 mangeoires et l'autre (1) possédant un bassin avec décharge et radier en briques carrées (2 m. 50 sur 2 m.) ;

Un atrium disposé au Nord d'un tablinum et séparé de celui-ci par 3 entrecolonnements. Il avait primitivement 8 m. 85 de large et a été agrandi plus tard de 4 m. en empiétant sur la voie. Le long du mur d'enceinte s'appuie encore une cuve en pierre de forme demi-circulaire avec radier en briques ;

Une chambre en largeur (2 m. 85) dans la direction Nord-Sud, adjacente à une seconde placée dans cette même direction en longueur (5 m. 40) avec ouverture sur un atrium dallé (2) dont une colonne du portique situé à l'Est subsiste. Le mur Sud de cet atrium prolongé coupa le boulevard déjà obstrué par l'atrium précité, seulement 2 baies furent ménagées dans la muraille en vue de ne pas interrompre toute circulation dans les 2 parties ainsi séparées de la rue.

(1) 3^m50 sur 3^m10.

(2) 7^m80 sur 4^m80.

L'angle Nord-Ouest de la cour est occupé par un petit tablinum (4 m. 95 sur 3 m. 15), et le côté septentrional par une pièce étroite de 2 m. 50 sur 8 m. 50 ;

Salle exiguë de même longueur que la précédente et de 2 m. de large ; deux piliers occupent l'axe longitudinal sans que leur présence puisse être expliquée avec une portée aussi faible. Là aussi la voie était traversée par un mur percé de portes, mais il n'en est resté qu'une longueur de 2 m. 10 ;

Espace vide de constructions de 11 mètres sur 11 m. 30. On y distingue des traces de pavement en mosaïques de marbre.

A partir de cet endroit, le boulevard possède le jeu de dalles de pierres de grès qui couvrait son égout. Ce dallage se poursuit sur une longueur de 34 mètres.

Viennent ensuite :

Une salle de 10 m. 85 sur 10 m. 30 divisée en deux fractions inégales par une file de piliers s'alignant à 3 m. 50 du mur Sud de la pièce. Aux angles Nord-Est et Sud-Ouest, traces de couloirs : l'un de 0 m. 90 ; l'autre de 0 m. 70 de large. Sur le sol apparaissent des fragments de mosaïques (dans l'angle Sud-Ouest) ; une conduite d'eau en maçonnerie recouverte de dalles partait de l'angle Nord-Est en se dirigeant suivant la diagonale de la salle ; à cet endroit, le boulevard n'avait plus que 3 m. 90 de largeur.

Trois pièces groupées et communiquant entre elles par l'intermédiaire de la plus grande (7 m. 70 sur 6 m. 05) ; la plus petite mesurait 3 m. sur 6 m. 05 et n'offre aucune particularité. La chambre au Nord des précédentes (2 m. 65 sur 11 m. 40) renfermait deux tombes chrétiennes. A son angle Nord-Est la voie, rétrécie, n'est plus large que de 3 m. 55 ; mais après, elle forme un coude et revient à la largeur de 6 m. 15 par un retrait des constructions disposées sur son flanc occidental.

Ici les bâtiments dégagés prennent une forme plus définie et constituent un ensemble plus visible que le reste. On voit un immeuble composé de deux chambres jumelées (1) suivies d'un atrium encore pavé en partie et ouvert par 2 portes sur la voie ; sur son flanc occidental, deux petites pièces adossées au mur d'enceinte. Au nord de celles-ci et de l'atrium, salle occupant toute la profondeur du bâtiment et divisée en 3 fractions par 2 files de deux colonnes chacune. La première section (celle de l'Ouest) de cette salle contient 2 tombes et mesure 4 m. 95 sur 2 m. 20. La partie centrale, avec une porte (de 1 m. 25 de large) sur son côté Sud, avait une grande baie (2) munie de 3 entrecolonnements sur le côté Nord ; de cette baie on descendait par 4 marches dans une chambre de dimensions presque pareilles à celles de la pièce qui nous occupe. Dans l'axe et près des colonnes de la fraction Est nous avons trouvé une dalle (3) supportant 4 colonnettes, dont 3 seulement sont restées.

La pierre qui surmontait ces supports n'a pas été retrouvée. C'était certainement un autel ; devant lui, dans la troisième partie de la salle et près de la colonnade orientale, nous est apparue une mosaïque chrétienne dont la présence ne laisse aucun doute sur la destination du local, affecté à un oratoire.

Cette dernière partie de la pièce (4) possédait 3 tombes et une porte donnant accès au boulevard. La mosaïque, sur fond blanc, représente un chrisme de ton rouge composé du X et du P habituels. L'alpha et l'oméga l'accompagnent avec des feuillages et des fleurs aux tiges vertes. Le chrisme est d'abord entouré d'un cercle, lequel

(1) L'une de 4^m sur 4^m05 ; l'autre de 4^m sur 4^m25.

(2) Largeur : 2^m90.

(3) 0^m72 sur 0^m80. Ces colonnettes étaient scellées sur la dalle dont l'épaisseur est de 0^m15.

(4) 4^m65 sur 2^m67.

est encadré par un carré, toujours avec fond blanc, et orné de fleurs, puis, aux angles, de 4 canards tenant dans leur bec un ruban ou une fleur. Le carré, qui mesure 0 m. 96 de côté, est lui-même entouré par une bordure large de 10 centimètres et ornée d'une double grecque rouge sur fond blanc.

La plus grande partie de droite de la mosaïque a disparu, notamment le demi-cercle du P et l'oméga.

Les colonnettes qui portaient la table d'autel sont en calcaire blanc ; hautes de 0 m. 37, elles sont d'un ordre ionique de fantaisie ou plutôt de décadence. Le diamètre est de 0 m. 07 ; la largeur du dé carré de la base de 0 m. 10, ainsi que l'abaque du chapiteau. Entre les deux volutes de celui-ci, le seul ornement est un losange portant à son milieu une rosace. Au-dessous, 2 filets entre lesquels court une suite de losanges et de petits carrés en saillie.

Les tombes dont quelques-unes renfermaient des squelettes d'enfants sont invariablement formées par des tuiles de couverture inclinées l'une vers l'autre et se touchant dans le haut. Chaque extrémité de la tombe est fermée par une tuile.

La chambre disposée au Nord de l'oratoire mesurait 5 m. 70 sur une longueur variant entre 8 m. 55 et 9 m. 85, le côté oriental de la pièce étant placé de biais et réduisant la voie à 5 m. 15 de large. Onze tombes y ont été trouvées.

Dans cette petite chapelle, nous avons eu la bonne fortune de découvrir une pierre avec inscription chrétienne assez curieuse, mais dont la fin est malheureusement difficile à déchiffrer.

A partir de la fouille ci-dessus jusqu'au retour Nord du mur d'enceinte de la cité, nous n'avons trouvé qu'un espace vide de 16 m. 35, sans traces même de constructions.

Au cours de la remise en état du portique découvert l'an dernier à l'ouest du mur occidental de la cité, on a exhumé, cette année, au droit de la onzième travée du dit portique en partant de son extrémité Nord, un curieux caveau bien conservé avec son dallage en pierre de grès, ses parois, et son escalier contenu dans un petit couloir de 0 m. 90 sur 1 m. 15. Le caveau même mesure 2 m. 35 sur 1 m. 40 de large et 1 m. 70 de haut. Il va jusqu'à la ligne des colonnes en occupant toute la largeur du dessous du portique (sur 1 m. 40) ; l'entrée du couloir dont trois marches subsistent avait lieu dans l'intérieur de la maison qu'abritait le portique.

Au fond du caveau on a trouvé beaucoup d'ossements et des débris de poteries très fines.

V. *Pose de mosaïques au Musée.* — Pendant l'été de 1918 nous avons fait enlever, dans le but de la placer au Musée, la mosaïque de dallage qui avait été découverte en 1916 (1) et qui représente une scène marine. Cette mosaïque, bien qu'incomplète, mesurait 9 m. 50 de large (2) et n'était conséquemment pas facile à caser. Au début de 1919, pendant l'hiver où nos ouvriers ne pouvaient pas travailler dehors par suite de mauvais temps, nous avons fait placer ce dallage sur le mur intérieur Est de la nouvelle salle du Musée, en le retournant sur les côtés suivant une courbe suffisante pour permettre le développement des cubes.

Au-dessus et dans l'axe, nous avons accroché la représentation du fleuve divinisé découverte aussi en 1916 dans le même endroit que la mosaïque précédente (3) et déjà

(1) Voir Rapport 1916, page 186.

(2) Sur 2^m60 de haut. Cette mosaïque a été décrite dans notre rapport de 1916, page 182.

(3) Maison située au Nord du Capitole (voir rapport 1916, pages 175 et suivantes). La scène marine vient de l'œcus de la maison ; le fleuve divinisé d'une petite pièce située dans l'angle Nord-Est de cette salle principale de l'immeuble.

encadrée dans un châssis, en attendant la place définitive à lui attribuer.

Toujours au-dessus et à droite, nous avons fait la même opération pour le cadre contenant l'inscription BENE LAVA avec 2 paires de sandales, mosaïque exhumée en 1915 dans les petits Thermes situés dans la partie occidentale des ruines et décrits dans notre rapport de 1915, pages 150 et suivantes.

Enfin, sur la même ligne et à gauche, nous avons suspendu la petite mosaïque trouvée cette année dans l'oratoire et représentant le chrisme entouré de fleurs et de 4 canards.

De plus, les essais de pose de mosaïques au dehors ayant donné de bons résultats, nous avons fixé, sur le mur Sud extérieur du Musée, le tableau figurant un fleuve couché avec l'inscription :

FLVMen VAMACCVRA

qui provient de la maison au Nord du Capitole et de l'extrémité Nord de la galerie de 33 mètres (voir rapport 1916, page 181).

*L'architecte en chef des monuments
historiques de l'Algérie,*
A. BALLU.
